

**Compte-rendu AG spéciale La Fourmilière**  
**Constats sur le rôle et la place des parents**  
**30 septembre 2017**

**1. Présences :**

- 26 personnes (25 familles) sur
- 54 inscrites sur
- 144 familles
- 1 parent / conjoint de professeur
- 1 membre du CÉ

17% de participation à cet évènement

**2. Recensions des commentaires soulevés en comités de travail et en plénière :**

**A) Retour sur la conférence de M. Picard :**

Il est mentionné l'importance d'avoir aux 4-5 ans une conférence de ce genre pour nous rappeler d'où vient l'alternative, quelles sont ses valeurs et afin d'avoir un auto-examen de notre rôle comme parents dans l'école. **SUIVI**

Beaucoup de parents ne connaissent pas cet historique et la philosophie de l'école alternative. On constate un manque d'information sur ce qu'est une école alternative dès les rencontres d'information aux nouveaux parents de la Fourmi. Lors des rencontres d'accueil, on informe seulement sur l'implication nécessaire. Cela serait à changer. On parle également de faire une mise à jour obligatoire pour tous les parents sur l'école alternative (l'exemple de la conférence de M. Picard) et aussi sur le système d'éducation dans son ensemble (ex. : la commission scolaire et le conseil des commissaires) lors d'une formation qui serait fortement suggérée. De plus, pour l'avenir, il serait recommandé qu'au début de chaque année scolaire, une formation soit donnée lors de la première assemblée générale. On va revenir sur ce point le 28 octobre. **SUIVI**

M. Picard nous a fait réaliser que la réalité vécue à la Fourmilière est en discordance avec notre projet éducatif. Les parents devraient être ceux qui sont à l'avant-plan, qui vont faire bouger les choses. Or, la réalité actuelle n'est pas comme cela à la Fourmi. Cela s'expliquerait en partie parce que beaucoup de parents ne connaissent pas le projet éducatif de l'école, le système scolaire dans son ensemble (ex. : les commissaires scolaires et leur rôle, le rôle d'un conseil d'établissement) et la différence entre une école alternative et une école ordinaire. Il y aurait donc une mise à niveau nécessaire à faire auprès de tous les parents. **SUIVI**



## **B) Retour sur les échanges :**

- i. Où les parents de l'école alternative se situent-ils actuellement dans le processus décisionnel de gestion?**

### **a) Constats généraux**

Il y a le constat partagé qu'en regard du continuum présenté par M. Picard, les parents de la Fourmilière se situent au niveau du cadre dans le bas du processus, soit plutôt aux niveaux 1 ou 2. Cela signifie que les parents sont généralement mis devant les faits ou, tout au plus, la direction accepte leur réaction, sans pour autant en tenir compte. En somme, les parents sont complètement exclus de la gouvernance partagée qui est pourtant le cœur même de la mise en place d'une école alternative.

Dans les comités, dans le cadre déterminé, les parents peuvent parfois avoir une grande liberté. Certains multi-âges par exemple (jusqu'à niveau 8). Certaines personnes nuancent cette vision puisque le budget pour le multi-âge, par exemple, n'est pas entre les mains des parents. La forme également ne semble pas pouvoir être remise en question.

À l'inverse, on constate que certains secteurs d'activités sont complètement fermés aux parents, par exemple le volet pédagogique (niveau 0). Il est dit, à tort, que cela serait de l'unique compétence des professeurs. Or, comme le disait M. Picard, les parents sont co-éducateurs et ils sont justement interpellés à participer au processus pédagogique, comme collaborateur.

En dehors d'un cadre donné, l'exemple du confinement barricadé est nommé comme un des derniers beaux exemples où il y a eu une grande collaboration entre les professeurs et les parents (entre niveau 7 et 8). Le cas de la porte barrée, vécue l'an dernier, est un exemple où les parents ont été exclus du processus (niveau 0) et où il a fallu que certains parents du conseil d'établissement se battent seulement pour ramener cette information en assemblée générale.

À l'égard des professeurs, il semble y avoir une confusion quant à de notre perception du rôle occupé par ceux-ci. Il est répété que ceux-ci ne sont pas des administrateurs, mais des administrés tout comme les parents. Il est important de ne pas perdre cela de vue. En lien avec cette idée, plusieurs parents ont nommé le fameux triangle de Camil Bouchard où ce sont les élèves, les parents et les professeurs les acteurs de l'école. La direction, pour sa part, est au service de ces acteurs.

En sus, les parents ont réalisé que les enfants étaient encore moins considérés que les parents dans le cadre de l'école. On ne leur fait pas vivre le principe démocratique ; ils n'ont pas d'assemblée et ne participent pas aux décisions de l'école. Il y a seulement un conseil d'élève, mais on leur impose des mandats (niveau 0).

En conclusion, il y a peu de sentiment de pouvoir des parents dans l'école. L'espace où ils peuvent décider est prédéterminé : ils peuvent agir seulement dans ce cadre. De plus, la cogestion n'a jamais été discutée, ni même nommée. Or, c'est l'essence même d'une école alternative. De plus, il y a le constat qu'il y a peu de partage de l'historique des décisions importantes aux nouveaux parents. La diffusion de l'information ne se fait pas. Or, la diffusion de l'information, c'est la clé de tout.

**b) Plus spécifiquement quant au conseil d'établissement (CÉ) et à l'assemblée générale (AG) de l'école :**

On mentionne qu'il est étonnant que le CÉ ne soit pas présent lors de cette AG spéciale. En fait, une seule personne du CÉ est présente. Pourtant, ce sont les membres de cette organisation qui devraient être les premiers interpellés par ces enjeux. Afin de s'assurer d'avoir les bons parents qui nous représentent au CÉ, on parle de l'idée que lors de l'AG où ont lieu les élections pour le CÉ, on puisse poser des questions aux parents qui se présentent. **SUIVI**

On trouve étonnant et désolant que tout le monde sait qu'il y a eu des problèmes au CÉ l'an dernier et que pourtant, les parents n'ont jamais été informés de ce qui s'était

passé. Or, cela est crucial. Laisser les parents dans l'ignorance ne devrait pas être une option. On mentionne qu'il n'est pas évident de parler de ces enjeux en AG alors que la direction et les professeurs sont présents. L'idée d'avoir une instance de parents est soulevée. On y reviendra le 28 octobre. **SUIVI**

Globalement, la participation des parents au CÉ serait entre le niveau 1 ou 2 du modèle.

Concernant l'AG, il est mentionné que cela n'est pas une AG, mais une rencontre où la direction et les professeurs donnent de l'information (niveau 1 du modèle). Parce que celle-ci est obligatoire (niveau 0 du modèle), plusieurs viennent à contrecœur et ne veulent pas débattre de sujets. Il est question de changer la forme des AG. L'information pourrait être donnée aux parents autrement. De cette façon, on pourrait ramener l'AG comme un lieu démocratique. Par ailleurs, l'obligation d'aller aux AG devrait être revue. **SUIVI**

**ii. Comme parents de l'école, où aimeriez-vous vous situer dans le modèle de participation au processus décisionnel de gestion?**

Généralement, les parents veulent avoir plus de pouvoir (le niveau 7 a été nommé plusieurs fois). Toutefois, avant de se positionner réellement, il y a le besoin d'être plus informé et outillé sur la cogestion : qu'est-ce que cela implique? Quelle est la différence avec l'implication d'un parent dans une école ordinaire relativement à la cogestion? Les informations à approfondir nommées sont : le système scolaire québécois, le rôle de la commission scolaire et les commissaires, le conseil d'établissement, l'assemblée générale, l'école alternative, etc. Ceci permettrait à tous de partir des mêmes bases.

Quelques éléments nommés à explorer lorsque nous serons rendus à réfléchir au « comment » :

-Le modèle doit permettre une plus grande participation des parents et des enfants. Il doit également sortir les administrateurs du centre de décision de l'école (triangle de Camil Bouchard). **SUIVI**

-Le volet pédagogique se doit absolument d'intégrer des parents dans les réflexions en amont. Il faut refuser le discours que ce sont les professeurs qui sont les seuls à avoir les connaissances sur la pédagogie. L'idée de l'alternatif, c'est justement qu'on évolue ensemble quant aux connaissances sur les pédagogies particulières de l'alternative. **SUIVI**

-Le volet coéducation se doit également d'intégrer les parents en amont afin que les parents ne soient pas uniquement vus comme des bénévoles. Il faudra également prévoir le fait que certains parents peuvent se sentir moins à l'aise en coéducation. **SUIVI**

-Il faudra penser à une structure, une plate-forme, permettant aux parents de discuter librement et notamment de faire état de ce qui se passe au conseil d'établissement de l'école. **SUIVI**

-Les rencontres d'informations aux nouveaux parents devront être repensées afin que le modèle de l'alternative dans son ensemble soit présenté (et non seulement le volet implication). En sus, il faudra imposer une formation annuelle obligatoire des parents et des formations en continu afin de s'assurer que tous les parents soient des gardiens du modèle. Il a également été fait mention de la possibilité d'instaurer des rencontres individuelles des nouveaux parents. **SUIVI**

### **C) Prochaine étape**

On s'entend que toutes les discussions à avoir sur le « comment » seront faites lors et suite à l'AG du 28 octobre prochain.

#### **Animatrices lors de l'AG :**

Marie-Josée Lebel et Marie-Noëlle Roy

#### **Modérateurs lors de l'AG :**

Caroline Cloutier, Marie-Noëlle Contant, Béatrice Halsouet,  
Malisa Khongkham, Mathieu Menier

#### **Compte-rendu par le Comité de coordination du**

#### **Laboratoire de réflexion sur le rôle et la place des parents :**

Caroline Cloutier, Simiane Grégoire-Valentini, Béatrice Halsouet,  
Mathieu Menier, Marie-Josée Lebel et Marie-Noëlle Roy

**École alternative la Fourmilière**

**Octobre 2017**